

TARIFS DECHETERIES

Au 1^{ER} JANVIER 2026

- CARTE DE DECHETERIE OBLIGATOIRE**

Carte perdue, volée, cassée : 2^{ème} gratuite – 3^{ème} : 20€/carte

- FRAIS DE GESTION FACTURATION DECHETERIE : 13€/TRIMESTRE**

TYPE DE DECHETS	SMCOM		HORS SMCOM	
	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS
Non Valorisables	Non facturé	89€ par m ³	98€ par m ³	98€ par m ³
Incinérables		15€ par m ³	17€ par m ³	17€ par m ³
Déchets verts		21€ par m ³	23€ par m ³	23€ par m ³
Palettes recyclables		16€ par m ³	18€ par m ³	18€ par m ³
DDS ⁽¹⁾		1.70€ par kg	2.00€ par kg	2.00€ par kg
Inertes		Non facturé	Non facturé	Non facturé
Films plastiques				
Métaux				
Cartons				
Pneus VL ⁽²⁾				
Huisseries				
Batteries				
DEEE ⁽³⁾				
Piles				
Néons et Ampoules				
Huile végétale				
Bois				
Huile de vidange	Non facturé : sauf au-delà de 20L : 8€00/L	Refusé	Non facturé : sauf au-delà de 20L : 8€00/L	Refusé
Pneus agraires	100 kg max sinon refusé 40€/pneu (max 4 pneus/usagers	Refusé	Refusé	Refusé

Déchets non triés : forfait 150€ (Limite 4m³ - Obligation de tri sur place)

Limite de 4m³ jour – Interdit aux véhicules de plus de 3.5 Tonnes

A chaque passage de professionnel, un bon de dépôt sera établi, même dans le cas d'apport de déchets non facturés

- (1) DDS : Déchets Diffus Spécifiques, peintures, vernis, colles, produits chimiques, aérosols, phytosanitaires ...
- (2) Pneus : sont admis en déchèterie uniquement les pneus de véhicule légers. 8 Max par an et par foyer
- (3) DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique